

Mrs: J. Masson, A. Valentin, J. Thomas, R. Lazrak, Ph. Citaire, P. Rolland, D. Formentin.

Mmes: A. Legall, A. Raposo-Monteiro, A. Mairesse-Laumonier.

Autre(s) participant(s): M^r Deslandes (DDBE)

1- Contrat CIEC (chauffage).

Une remise à plat du contrat de chauffage nous a été présentée. Cette édition mérite des améliorations. Nous demandons au syndic en liaison avec DDBE de bien vouloir reformuler et affiner certaines clauses.

2- Impayés

La situation des impayés est de 145000 €, somme à laquelle nous pourrons déduire les montants des impayés suite à la vente par adjudication de deux appartements.

Nous restons dans une constante. Nous vous rappelons de contacter le plus vite possible le syndic en cas de difficulté car les frais de mise en demeure viendrons se rajouter à la somme due.

3- Audit énergétique.

Comme nous vous le signalions après notre AG, la société REANOVA à été choisie pour effectuer cet audit. Vous allez recevoir avec le dernier appel de fonds une enquête concernant cet audit. Nous vous demandons de bien vouloir répondre à ce questionnaire avec le plus grand sérieux et de retourner ce document soit à REANOVA dont l'adresse figure sur le document ou de le déposer auprès de notre gardien. Nous nous chargerons de faire parvenir ces documents à REANOVA.

4- Entretien des communs

La société en charge de l'entretien des communs de nos bâtiments va reprendre les désordres constatés par le CS lors de l'opération « bouches pores ». Des affiches seront apposées dans les entrées pour vous avertir.

5- Mise en place VIGIK au Grand DEBUSSY

Le CS demande au syndic de faire accélérer la mise en place du système VIGIK au niveau de Grand DEBUSSY.

Nous venons d'être informé par l'intermédiaire de l'ARC (association des responsables de copropriété) d'un projet d'évolution importante de la norme VIGIK afin de permettre un filtrage plus fin des accès des prestataires de services autorisés par type d'activité et par zone géographique. Nous vous rappelons, <u>encore une fois</u>, de faire attention à qui vous ouvrez lorsque vous êtes contactés par l'interphone, la résidence a encore été victime de cambriolage pendant la période estivale.

6- Assurance

Le conseil syndical a demandé au syndic une étude concernant l'assurance de la copropriété. Plusieurs devis nous ayant été fourni, nous avons décidé de prendre la société ACE nous assurant une couverture plus importante pour un gain d'environ 6000 €.

7- <u>Divers</u>

- Suite au PB électrique du petit Debussy il est demandé au syndic de faire intervenir une société accréditée. Une étude effectuée par un résident ayant été fourni sur ce PB une décision doit être prise rapidement.
- Les trappes d'accès aux machineries ascenseurs doivent **IMPERATIVEMENT** être maintenues fermées après toute intervention. Le syndic en informera AFEM.
- Il a encore été constaté des branchements pirates électriques dans les caves. Nous demandons au syndic de faire le point avec l'aide du gardien et d'avertir les personnes concernées par lettre ACR. <u>La résidence ne peut se permettre d'assumer des consommations électriques de ce genre.</u>
- Nous demandons au syndic de bien vouloir faire effectuer, dans les plus brefs délais, la mise en sécurité des échelles permettant l'accès aux terrasses. Mise en place d'un système de fixation au mur et fermeture par cadenas avec clé unique.

Nous rappelons aux résidents que l'accès aux terrasses est strictement interdit.

- Il a été constaté lors du dernier relevé d'eau des compteurs à zéro. Le syndic prendra contact avec la société en charge de la maintenance pour faire réparer ces appareils.
- Un aspirateur, refouleur d'eau a été acquit par la résidence suite aux dernières inondations des caves. Cet appareil pourra être mis à disposition auprès des résidents en cas de dégâts des eaux dans les appartements en contactant le gardien.

Le conseil syndical effectuera un contrôle des factures le 17 octobre 2014 de 9h à 12h au cabinet du syndic. Les personnes intéressées se feront connaître auprès du président du CS via le site internet avant le 10 oct.

> Pour le CS, le président Jean Masson